



DÉCLARATION SOLENNELLE DE RUPTURE D'UNE UNION DE FAIT

ÉCRIRE en LETTRES MOULÉES à l'encre noire.

Pays	Province/État/Territoire
Relativement à une demande présentée conformément à la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> et à son <i>règlement</i> d'application, et relativement à une union de fait,	
Je, _____, de la ville de _____, dans la province de/de la/du _____	
(Nom complet du demandeur)	(Ville) (Province)
déclare solennellement :	
1. que l'union de fait entre moi et _____ a pris fin le _____	
(Nom du conjoint de fait)	Date (AAAA-MM-JJ)
2. que nous n'avons jamais vécu ensemble ou tenté une réconciliation depuis la fin de la relation.	

DÉCLARATION SOLENNELLE

Je fais cette déclaration solennelle la croyant en toute conscience conforme à la vérité et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.		
Nom du déclarant	Signature	
Déclaré en ma présence à Ville/Village	Province/État	Pays
Nom de la personne qui a reçu la déclaration	Sélectionnez le titre de la personne qui a reçu la déclaration	
	<input type="checkbox"/> Notaire public <input type="checkbox"/> Commissaire à l'assermentation <input type="checkbox"/> Commissaire aux affidavits	
Dans la province/l'état/le territoire de/de la/du		
En ce jour (AAAA-MM-JJ)	Signature de la personne qui a reçu la déclaration	

Les renseignements personnels fournis dans ce formulaire sont recueillis par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR). Les renseignements personnels fournis seront utilisés aux fins du traitement d'une demande. Les renseignements personnels fournis peuvent être communiqués à d'autres institutions du gouvernement fédéral aux fins de validation des renseignements et de la recevabilité. Les renseignements personnels fournis peuvent être communiqués à des organismes de maintien de l'ordre aux fins de validation de l'identité, de l'admissibilité et de la recevabilité. Les renseignements personnels peuvent également être communiqués à des gouvernements provinciaux/territoriaux ou à des gouvernements étrangers aux fins de validation de la recevabilité et de l'admissibilité.

Les renseignements personnels peuvent également être utilisés à d'autres fins, notamment à des fins de recherche, de statistiques, d'évaluation des programmes et des politiques, de vérification interne, de conformité, d'intégrité des programmes, de gestion des risques, d'admissibilité ultérieure aux programmes, d'élaboration de stratégies et de rapports.

Le fait de ne pas remplir correctement le formulaire peut retarder le traitement de la demande ou entraîner le rejet de celle-ci. La Loi sur la protection des renseignements personnels accorde aux personnes le droit d'accès, de protection et de correction de leurs renseignements personnels. Si vous n'êtes pas satisfait de la manière dont IRCC traite vos renseignements personnels, vous pouvez exercer votre droit de déposer une plainte auprès du [Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#). Les détails concernant la collecte, l'utilisation, la divulgation et la conservation de vos renseignements personnels sont décrits dans le fichier de renseignements personnels d'IRCC-PPU 013.